

ACHERES LA FORET
CAISSE DES ECOLES des ECOLES

REUNION DU 7 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois et le sept avril à 15h00, le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans la salle communale sous la présidence de Vanessa PIEL, Maire, Président du CCAS représentée par Laëtitia SALINGROD, Vice-Présidente de la Caisse des écoles.

Membres présents :

Laëtitia SALINGROD, Caroline MAILLARD, Jérémy PEDEL, Emmanuel DELANGLE.

Membres absent excusés :

Vanessa PIEL, Christophe VAGEON, Didier MORLOT, Marlène FUCHS, Alexa KONTZLER.

Secrétaire de séance :

Caroline MAILLARD

Nb de Mb afférent au C.A.: 11

Convocation : 24/03/2023

Nb de Mb en exercice : 9

Publication : 13/04/2023

Nb de Mb qui ont pris part aux délibérations : 5

Début de séance à 16h00

Délibération numéro : **CDE 20230407.01**

Objet : **Approbation du compte de gestion et compte administratif 2022**

Rapporteur : **Laëtitia SALINGROD**

Ludivine TILLAND, Directrice générale, présente les comptes.

L'assemblée vote, à l'unanimité, l'approbation du compte de gestion et du compte administratif 2022.

Délibération numéro : **CDE 20230407.02**

Objet : **Vote du budget primitif 2023**

Rapporteur : **Laëtitia SALINGROD**

Sur présentation de la proposition des comptes par Ludivine TILLAND, l'assemblée vote à l'unanimité l'approbation du budget primitif 2023.

Les membres de l'assemblée précisent qu'il sera nécessaire de prendre en compte les augmentations des divers coûts lors de la révision de la tarification de la prochaine réunion en juin. Les aides devront également être revues en conséquence.

Questions diverses

Etude surveillée

Mise en application à partir du 11 mai 2023 dans la mesure du possible.

Service proposé les lundis et jeudis à partir de 17h00 en 6è classe.

Engagement des familles sur l'année.

Pas de candidature en bénévolat.

Minimum de 10 enfants, 3 euros de l'heure. Le service doit être autofinancé, sans reste à charge pour la commune.

Virginie BOISSEAU, en poste actuellement sur l'encadrement des enfants pour la cantine, est retenue pour la surveillance de l'étude.

Communication par mails et cahier d'école.

Centre de loisirs du mercredi

Demande des parents achérois et des communes avoisinantes.

Analyse des coûts et faisabilité pour une mise en œuvre éventuelle au 1er trimestre 2024.

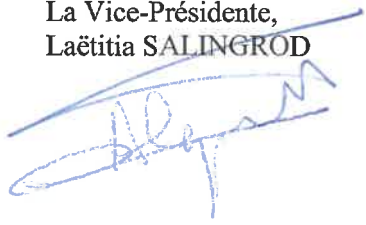
Commission scolaire et périscolaire

Aucune candidature de parents à ce jour pour prendre part à la commission communale. Pourtant celle-ci se substituera à la caisse des écoles et sera le lieu pour faire part des demandes pour la gestion du périscolaire par les parents.

Relance des parents par le biais des cahiers d'élève.

La séance est levée à 15h50.

La Vice-Présidente,
Laëtitia SALINGROD



La secrétaire,
Caroline MAILLARD

